

Réunion du comité de quartier 4

Samedi 9 avril

Sommaire :

- I- Historique et présentation de la charte
 - II- Constitution de l'équipe d'animation
 - III- Sujets de travail du comité de quartier
-

I- Historique et présentation de la charte

1- Historique

Afin de garantir un niveau d'information égal à l'ensemble des participants, une présentation des actions engagées en préparation de la création des comités de quartiers est faite.

- En septembre 2020 : **lancement de l'appel à volontaires.**

- Le 14 novembre a eu lieu la **première réunion en visio** (anticipée sur la date initialement prévue en raison du confinement).

Cette réunion a été l'occasion :

- de **faire connaissance** avec les volontaires,
- d'**informer sur les actions mises en place par la mairie pendant le confinement,**
- de **partager actions menées dans les quartiers.**

Suite à cette réunion, plusieurs personnes se sont portées volontaires pour rejoindre les **bénévoles du CCAS** et pour soutenir les actions mises en place durant le confinement, des actions de voisinage et d'échange de connaissances sur les mises en liens déjà existantes ont été lancées, la proposition d'achat de **pincettes à déchets** à prêter aux habitants a été faite, la réinstallation d'une boîte à livres... L'idée de la création d'une **cartographie** permettant aux volontaires de se mettre en relation a également émergé.

- Pour ce faire, en décembre : les **accords de diffusion des coordonnées** ont été recueillis auprès des volontaires (rgpd).

- Puis (en janvier) la **cartographie** a été élaborée et mise à jour avec les nouvelles inscriptions et diffusée à tous les volontaires.

- En janvier et février : **5 nouvelles réunions** permettant de **recueillir les attentes** des volontaires sur un cadre de fonctionnement des comités de quartiers ont eu lieu. Ces réunions ont été très riches avec des expressions diverses et nombreuses.

- En mars dernier une réunion en présentiel a enfin pu être organisée pour :

- présenter la **synthèse des attentes et des besoins** exprimés sur les réunions de janvier et février,
- présenter les **grands principes** des comités de quartiers,

- délimiter géographiquement les « **quartiers** ».

En résumé, les **attentes** exprimées ont été les suivantes (Voir CR de la réunion du 20 mars 2021 pour davantage de précisions) :

- **Favoriser le lien social, la convivialité, la solidarité**

Les participants souhaitent que les comités de quartiers favorisent le lien social, la convivialité, la solidarité. Ce sont des propositions qui existent déjà dans certains quartiers indépendamment des élus. Le CQ pourra être un stimulateur et avoir un rôle d'amorce.

- **Permettre un lien habitants / municipalité**

Les participants souhaitent que les CQ permettent d'établir un lien entre les habitants et la municipalité pour se sentir écoutés, ne pas se sentir délaissés s'ils n'habitent pas le centre et avoir une proximité avec les élus.

- **Transmettre des informations émanant des quartiers** : problématiques, interrogations, doléances, diagnostics de quartier. Mais souhaite que les CQ ce ne soient pas que cela.

- **Être associés aux décisions sur les projets initiés par la mairie**

- **Relayer des actions initiées par la municipalité** dans les quartiers.

- **Travailler sur des thématiques** intra quartiers mais aussi inter quartiers.

Sont également ressortis les **besoins** de :

- **Développer la communication.**
- **Organiser le fonctionnement des CQ en co-construisant son cadre de fonctionnement** et en établissant une **charte de fonctionnement**

Sur cette base, **trois groupes de travail mixtes habitants/élus** ont été créés :

- **rédaction de la charte** de fonctionnement des CQ
- **communication** interne aux CQ et la communication externe,
- **animation.**

- Le processus de **rédaction de la charte** s'est étalé sur plusieurs mois, a nécessité plusieurs réunions habitants élus et l'analyse technique des services.

- En février, le conseil municipal a approuvé la **création des comités de quartiers** et a adopté la **charte de fonctionnement.**

- **Réunion publique de lancement des comités de quartiers 12 mars 2022**

- rappel de l'historique

- **présentation de la charte** : méthode, principes, limites géographiques, composition et fonctionnement, rôle de l'équipe d'animation, missions

- Aujourd'hui **réunion de chacun des 6 comités de quartiers samedi 9 avril**. Flyer créé par le s groupe communication des CQ habitants/élus

2- Présentation de la charte de fonctionnement

- **Méthode** : La charte a été co-rédigée par le groupe de travail élus/habitants.

Une version initiale rédigée en plusieurs temps. Elle a été relue par les techniciens de la commune et a nécessité des réajustements pour aboutir à la version définitive de la charte qui cadre la composition, les missions et le fonctionnement des comités. Elle a été approuvée en conseil municipal.

- **Principes**

-Ces comités pourront constituer le cadre privilégié pour tisser des liens, favoriser les solidarités entre les habitants et organiser des moments de convivialité, de « vie de quartier ».

-Ils constituent également un espace innovant de **dialogue**, de **concertation**, d'**information**, d'**écoute**, de propositions fondées sur l'**intérêt général**. Les discussions portent sur des **intérêts communs** sans se centrer sur des problématiques individuelles.

-Les interventions des participants ne doivent pas déborder sur des considérations politiques, syndicales ou religieuses. Elles respectent le caractère laïc et les principes de la République (égalité femme-homme, dignité humaine, fraternité...)

-Les démarches d'implication citoyenne réclament de la **transparence**, de l'**écoute**, du **respect**, mais aussi l'instauration d'un climat de **confiance** entre les différents participants. Au sein des comités de quartiers, chaque partie s'oblige donc au respect de la personne et de la parole de chacun.

- **Limites géographiques**. Voir la carte → https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/comites-de-quartiers-de-saint-loubes_645979#14/44.9204/-0.4182

- **Composition et fonctionnement**

- Tous les **habitants et professionnels de Saint-Loubès**, les mineurs peuvent participer sur autorisation écrite de leurs parents. En accord avec les élus, un **agent municipal** pourra être présent en appui selon l'ordre du jour (technique, logistique, communication...).

convivialité
liens
solidarités

concertation
dialogue
intérêt
écoute
information
général

République
laïcité
dignité
égalité fraternité

écoute
confiance
transparence
respect

- Chaque comité de quartier est doté d'une **équipe d'animation** composée d'élus et d'habitants volontaires sur une base paritaire, idéalement **quatre habitants volontaires, deux élus de la majorité, un élu de chaque groupe d'opposition**.

- **Un représentant des services en charge des comités de quartiers** pourra contribuer au bon fonctionnement des réunions en lien avec les équipes d'animation.

- **Rôle de l'équipe d'animation**

- AVANT la réunion

- collecte les mails et coordonnées des participants,
- fixe les dates des réunions,
- invite les participants,
- prépare la réunion du comité et compose un ordre du jour au moins une semaine avant la date de la réunion.

- PENDANT la réunion :

- encadre les débats,
- veille au bon fonctionnement du comité de quartier,
- veille à ouvrir la parole et les échanges.

- APRES

- rédige et diffuse le CR.

- **Missions :**

▲ **Lieu d'information et d'échanges** entre les habitants, les élus, les services municipaux et les acteurs locaux sur la vie du quartier, ses points positifs et ceux à améliorer.

▲ **Instance d'interpellation** sur des problématiques relevées par les participants au comité de quartier.

▲ **Instance d'initiative** : en lien avec les élus référents, des habitants peuvent, au sein du comité de quartier, émettre des propositions améliorant la vie du quartier qui seront adressées à la municipalité.

▲ **Instance de concertation** : après information préalable des habitants d'un quartier par l'équipe municipale, en amont des projets (équipements publics, projets immobiliers, aménagements...) et dans un délai permettant d'organiser l'information et la concertation des habitants la plus large possible, des habitants peuvent formuler, au sein du comité de quartier, des avis, des souhaits, des observations et des préconisations.

Les modalités de la concertation peuvent prendre des formes diverses : lancements d'enquêtes, de documents de réflexion, d'analyses d'impact... La municipalité peut également solliciter l'avis d'un ou plusieurs comités de quartier sur un projet concernant les habitants.

▲ **Initiateur et/ou organisateur** d'évènements conviviaux, d'activités collectives, d'actions de communication... A titre d'exemple : aménagement paysager, organisation de repas, de moments de convivialité, d'animations, d'activités de plein air pouvant créer des liens intra et inter quartiers et favoriser les liens sociaux et intergénérationnels, organisation d'échanges de services, de réseaux d'entraide entre voisins ou à destination des personnes vulnérables pouvant se faire en lien avec le CCAS, réalisation de projets

communs supports de lien social : jardins partagés... en s'appuyant sur les associations ou les personnes ressources existantes.

Participer aux comités de quartier implique de **s'inscrire dans le cadre de fonctionnement de la charte**. Elle sera susceptible d'évoluer si le besoin s'en fait sentir.

Il est proposé d'expérimenter ce fonctionnement pour une période d'un an / 1 an et demi, puis de faire un bilan et d'ajuster. Ainsi, les participants, habitants et élus, apprendront *ensemble*, en faisant.

II- Constitution de l'équipe d'animation :

Collège élus : Marie Bova, Cédric Chalard, Sébastien Roux, Nicolas Berté

Collège habitants : Elisabeth Frémont, Barbara Piganeau, Valérie Rousseau-Lagarde, Isabelle Moulin, Christophe Pelé

III- Sujets de travail du comité de quartier

- Circulation sécurisée/ liaison douce
- Rencontre et convivialité
- Randonnée pédestre
- Préservation de l'environnement
- Sécurité/ voisin vigilant
- Communication interquartier
- Identification des producteurs/ artisans locaux
- Mutualisation (ex achat énergie)
- Covoiturage
- Accueil des nouveaux habitants
- Création d'un lieu de rencontre
- Créer + de solidarité
- Poulailier partagé
- Infrastructures pour les enfants

